

## Décision n° D2020\_014

### Le président du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n°2015-IV-14 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu son arrêté n°2018-208 du 3 avril 2018 donnant délégation de signature à M. Olivier Veber, directeur général des services,

Considérant l'appel à candidatures publié dans le « Parisien » et le « Moniteur »,

Considérant la candidature de la société Ville et Médias et son offre de redevance,

### décide

- de conclure, pour une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, une convention avec la société, « Ville et Médias » portant sur l'exploitation commerciale de dispositifs publicitaires sur des parcelles du domaine privé du Département. Par cette convention, la société « Ville et Médias » s'engage à accepter les dépendances du domaine privé départemental dans l'état où elles se trouvent, à maintenir en bon état les clôtures et à procéder à ses frais à la pose, la mise en place, l'enlèvement, l'entretien et l'exploitation des dispositifs publicitaires conformément aux dispositions du Code de l'environnement



Envoyé en préfecture le 15/05/2020

Reçu en préfecture le 15/05/2020

Affiché le



ID : 093-229300082-20200515-D2020\_014-AR

relatives à la publicité. En contrepartie de l'occupation et de l'exploitation, la société « Ville et Médias » s'acquittera d'une redevance d'un montant de 1050 euros par an et par dispositif publicitaire. Cette redevance sera révisable tous les ans en fonction de l'indice INSEE du coût de la construction.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,  
le

Date de notification du présent acte,  
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,  
le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*

Envoyé en préfecture le 15/05/2020

Reçu en préfecture le 15/05/2020

Affiché le



ID : 093-229300082-20200515-D2020\_014-AR